

**Mairie
de WOLSCHEIM**

**Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze le seize avril à dix-neuf heures zéro minutes le Conseil Municipal

de la Commune de Wolschheim régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GITZ Maire

Etaient présents : MM. : Jean-Claude BOEHM 1^{er} adjoint, Martine ADLOFF 2^{ème} adjointe, Roland SCHAULI 3^{ème} adjoint, Christian ANTONI, Doris LOTZ, Cédric MEHL, Ludovic MEHL, Yannick BRUHL, Véronique WENDLING.

Etaient absents : Michèle RICHERT

Le conseil a choisi pour secrétaire Ludovic MEHL

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 AVRIL 2014
3. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2013
4. COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2013
5. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 AU BUDGET COMMUNAL
6. TAUX D'IMPOSITION POUR 2014
7. BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE
8. COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU C.C.A.S.
9. COMPTE DE GESTION 2013 DU C.C.A.S.
10. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 AU BUDGET DU C.C.A.S.
11. BUDGET PRIMITIF DU C.C.A.S. 2014
12. DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TIULAIRES AU COMITE DIRECTEUR DU SIVOM DE LA VALLEE DU ROHRBACH
13. RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

N°018/2014 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Monsieur Ludovic MEHL.

N°019/2014 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 03 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 avril 2014.

N°020/2014 Compte administratif Communal 2013

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif communal de l'exercice 2013 puis sort de la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Claude BOEHM, premier adjoint, délibérant sur le compte administratif de la commune de l'an 2013 dressé par Monsieur Jean-Marc GITZ, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif communal.

1° - lui donne acte de la présentation du compte administratif communal de l'an 2013 se résumant comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	119 626,49 €
Recettes de fonctionnement :	154 095,21 €
Excédent antérieur :	204 038,92 €
Excédent de clôture :	238 507,64 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissements :	53 453,36 €
Recettes d'investissements :	13 239,71 €
Excédent antérieur :	13 704,17 €
Déficit de clôture :	26 509,48 €

2° - vote et arrête les résultats définitifs.

Monsieur le Maire rentre en séance.

N°021/2014 Compte de gestion communal 2013

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif de 2013 relatif au budget communal déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N°022/2014 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 AU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GIZ, Maire, après avoir entendu le compte administratif communal de l'an 2013, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 238 507,64 € affecte 211 998,16 € au (c/002) et 26 509,48 € au compte 1068.

N°023/2014 TAUX D'IMPOSITION POUR 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de fixer les taux d'imposition des taxes locales pour 2014 :

- 10,13 % pour la taxe d'habitation
- 8,60 % pour la taxe foncière bâtie
- 33,10 % pour la taxe foncière non bâtie

N°024/2014 Budget Primitif 2014 de la Commune.

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif communal de l'an 2014.

Le Conseil Municipal délibérant sur les propositions du Maire, vote le budget primitif se résumant comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	353 040,00 €
Recettes :	141 042,00 €
Résultat reporté :	211 998,00 €
Total :	353 040,00 €

Section d'investissement

Dépenses :	123 384,10 €
Déficit reporté :	26 510,00 €
Restes à réaliser :	145 904,90 €
Recettes :	269 290,00 €
Affectation :	26 509,00 €
Total :	295 799,00 €

Budget en équilibre.

N°025/2014 Compte administratif 2013 du C.C.A.S.

Monsieur le Président donne lecture du compte administratif du C.C.A.S. de l'exercice 2013 puis sort de la séance.

Le Bureau du C.C.A.S. réuni sous la présidence de Mme Martine ADLOFF, deuxième adjointe, délibérant sur le compte administratif du C.C.A.S. de l'an 2013 dressé par Monsieur Jean-Marc GITZ, Président, après s'être fait présenté le budget primitif du C.C.A.S.

1° - lui donne acte de la présentation du compte administratif du C.C.A.S. de l'an 2013 se résumant comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	72,00 €
Recettes de fonctionnement :	
Excédent reporté :	755,46 €
Excédent de clôture :	683,46 €

2° - vote et arrête les résultats définitifs.

Monsieur le Maire rentre en séance.

N°026/2014 Compte de gestion 2013 du C.C.A.S.

Le Bureau du C.C.A.S., après avoir pris connaissance du compte administratif de 2013 relatif au budget du C.C.A.S. déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N°027/2014 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 AU BUDGET DU C.C.A.S.

Le Bureau du C.C.A.S. réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GITZ,

Président, après avoir entendu le compte administratif du C.C.A.S. de l'an 2013, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 683,46 € affecte 683,46 € (c/002).

N°028/2014 Budget primitif du C.C.A.S. 2014

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif relatif au C.C.A.S. de l'an 2014.
Le Bureau du C.C.A.S. délibérant sur les propositions du Président, vote le budget primitif se résumant comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	1 183,00 €
Recettes :	500,00 €
Excédents antérieurs :	683,00 €
Total :	1 183,00 €

Budget en équilibre.

N°029/2014 DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES AU COMITE DIRECTEUR DU SIVOM DE LA VALLEE DU ROHRBACH

Cette délibération annule et remplace la délibération N°014/2014 du 03 avril 2014.

Monsieur le Maire fait savoir que conformément au code des collectivités locales il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué au Comité Directeur du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier.

Le Conseil élit à l'unanimité :

Monsieur Claude BOEHM 1^{er} adjoint domicilié 14A, Grand'Rue à WOLSCHHEIM, né le 25 septembre 1958.

Monsieur Ludovic MEHL conseiller domicilié 10, rue de l'Eglise à WOLSCHHEIM, né le 12 juin 1985.

N°030/2014 RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

En application de l'article 1650 du code général des impôts, le Conseil Municipal est amené à désigner douze commissaires titulaires ainsi que douze commissaires suppléants, parmi

lesquels six titulaires et six suppléants seront nommés par le Directeur des services fiscaux, afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal a désigné les personnes suivantes :

Catégories de contribuables représentés	Pour la désignation des membres titulaires	Pour la désignation des membres suppléants
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	<ul style="list-style-type: none"> ✓ RICHERT Philippe, 5, rue de l'Eglise – Wolschheim ✓ BURCKHARDT Jean-Michel, 13, Grand'Rue - Wolschheim 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ GANTZER Benoît, 10, Grand'rue - Wolschheim ✓ BORNERT Alain, 7, Grand'Rue – Wolschheim
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties	<ul style="list-style-type: none"> ✓ GITZ Jean-Marc, 28, rue du Mai – Wolschheim ✓ BOEHM Claude, 14A, Grand'Rue - Wolschheim 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ WENDLING Véronique, 17, impasse Hofmatt – Wolschheim ✓ BAUER Bénédicte, 3, rue des Sources – Wolschheim
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADLOFF Martine, 8, rue du Wangenberg – Wolschheim ✓ SCHAULI Roland, 16, rue des Sources – Wolschheim 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ LOTZ Doris, 9, Grand'Rue – Wolschheim ✓ BURCKHARDT Jean-Michel, 13, Grand'Rue – Wolschheim
Représentants des contribuables soumis à la taxe professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MEHL Ludovic, 10, rue de l'Eglise – Wolschheim ✓ MEHL Frédéric, 1, Grand'Rue - Wolschheim 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ BRUHL Yannick, 22, rue du Mai – Wolschheim ✓ SCHAULI Roland, 16, rue des Sources – Wolschheim
Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> ✓ KUHN Anny, 7, rue du Village - Maennolsheim ✓ HENG André, 13, rue de l'Eglise – Maennolsheim 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ WENDLING Christian, 6, rue Haeslen – Friedolsheim ✓ EICHERT Daniel, 12, rue de la Fontaine - Schwenheim

Délibéré les jour et ans susdits.

La séance est levée à vingt-et-une heures cinquante minutes.

Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Jean-Marc GIZ
Maire

Jean-Claude BOEHM
1er adjoint,

Martine ADLOFF
2ème adjointe,

Roland SCHAULI
3^{ème} adjoint,

Christian ANTONI
Conseiller,

Yannick BRUHL
Conseiller,

Doris LOTZ
Conseillère,

Cédric MEHL
Conseiller,

Ludovic MEHL
Conseiller,

Michèle RICHERT
Conseillère,
Absente avec excuse.

Véronique WENDLING.
Conseillère.